

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/09/2011

Le conseil municipal s'est réuni le 28/09/2011 .Tous les conseillers étaient présents.

1-Vente Hansenius

Monsieur Pepin, adjoint a été désigné pour la signature de cet acte

2- Renouvellement de la convention hygiène et sécurité

Délibération a été prise pour son renouvellement pour une durée de trois ans.

3- Dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques

Mr le maire nous informe que les coûts seront plus élevés que prévus .Il fait remarquer que ces travaux étaient subventionné à un taux plus élevés quelques années auparavant et qu'il aurait été judicieux de le faire à cette période.

4-Modification des compétences de la CCME

Suite à la nouvelle réglementation de l'assainissement au 1 janvier 2011 il est nécessaire d'avoir recours au diagnostic d'un SPANC (service public de l'assainissement non collectif).Une délibération a été prise afin de donner cette compétence à la communauté de commune.

5-TLE

La taxe locale d'équipement est remplacée par la taxe d'aménagement et concernent les habitations neuves son taux reste inchangé soit 1% les constructions agricoles en sont exonérées.

6- tarif des concessions

Le prix des concessions étant inchangé depuis la création du nouveau cimetière en 1988 le nouveau prix sera de : 600€ pour les grandes et 300€ les petites.

7-CAE Le contrat de Jean pierre Ranc venant à terme son poste sera transformé en adjoint technique à compter du 1° janvier 2012.

8-Embauche d'un nouveau CAE .Le cout de cet emploi étant peu élevé (150€ mois) il a été décidé de recruter un nouveau candidat pouvant bénéficier de ce type de contrat.

9-Astreinte des agents :

Conformément à la réglementation une prime d'astreinte sera accordée aux agents durant la période hivernale (15 novembre 15 mars).

10-Eclairage public

Le grenelle 2 de l'environnement oblige les communes au remplacement des éclairages trop énergivore.Le SDEE a recensé ceux qui devront l'être soit 46 sur 47. Un programme sera établi afin de procéder à ces changement soit une douzaine par an.

11-Travaux église St Symphorien :

Suite à la rénovation de la façade du presbytère et afin de donner un aspect à cet ensemble architectural il sera procédé au jointement de l'église plusieurs devis ont été demandés une délibération est prise pour solliciter les subventions nécessaires à ces travaux.

12-Succession Rousset :

L'acte de cession a été signé auprès de maître Dalle le terrain appartenant désormais à la commune.

13 –Taxe pollution :

Les agriculteurs ayant un seul compteur pour leur exploitation agricole et leur besoin d'habitation

Se verront dégrever de 65m³ par habitant du foyer pour la prochaine facturation. Pour l'année 2011 2012 ils devront installer à leur frais un compteur à l'entrée de leur étable pour déduire cette taxe pollution si tel n'était pas le cas la taxe pollution sera calculée sur la totalité de la consommation.

Des informations ont été données sur l'ADSL, les différents travaux exécutés par les employés communaux, chemins, élaguage.etc...Le maire a rappelé la circulaire concernant l'élagage près des lignes téléphoniques à effectuer par les propriétaires riverains.

L'ordre du jour étant achevé la séance a été levée à 21h30